

EXPÉRIENCE INTERNATIONALE CANADA

APERÇU DU PROCESSUS DE DEMANDE

Voici un aperçu du processus de demande pour vous guider à faire vos projets de travail et de voyage*.

1

CONSULTEZ EXPÉRIENCE INTERNATIONALE CANADA (EIC)

- Consultez Canada.ca/EIC pour découvrir les destinations qui s'offrent à vous.

2

CHOISISSEZ UNE DESTINATION

- Choisissez le pays ou le territoire partenaire où vous souhaitez travailler et voyager.
- Vérifiez si vous êtes admissible.
 - ↳ Chaque pays a des exigences particulières, par exemple, quant à l'âge, aux ressources financières, à la durée du séjour et aux frais de demande.
- Informez-vous sur la culture, l'emploi, le logement, le transport et le coût de la vie.

3

CHOISISSEZ LE PERMIS DE TRAVAIL QUI VOUS CONVIENT

- Permis de travail ouvert
 - ↳ Également appelé permis ou visa vacances-travail.
 - ↳ Il vous permet de travailler pour n'importe quel employeur ou pour plusieurs employeurs. Vous **n'**avez **pas** besoin de trouver un emploi avant de faire votre demande.
- Permis de travail lié à un employeur donné
 - ↳ Cette formule est courante pour les programmes coop, les stages ou le perfectionnement professionnel. Vous **devez** trouver un emploi avant de faire votre demande.

4

RASSEMBLEZ TOUS LES DOCUMENTS

- Rassemblez tous les documents requis (par exemple, pièce d'identité, passeport, preuve de fonds).
- Après avoir lu les renseignements concernant le pays sur la page Web et lorsque vous êtes prêt, cliquez sur « Commencez votre demande ».
- Vous présenterez votre demande directement auprès du gouvernement du pays ou territoire où vous souhaitez voyager. Le processus de demande peut donc varier (en ligne, par la poste ou en personne à l'ambassade ou au consulat le plus proche).

5

REMPISSEZ VOTRE DEMANDE

- Le processus est différent pour chaque pays, mais vous devez normalement :
 - ↳ remplir le formulaire de demande pour votre pays de destination;
 - ↳ payer les frais correspondants;
 - ↳ soumettre votre demande et vos documents.

6

VOTRE DEMANDE A ÉTÉ SOUMISE

- Vous recevrez des instructions concernant les prochaines étapes par courriel ou par la poste. (Il est possible que d'autres documents soient exigés, tels que le casier judiciaire ou une preuve d'assurance maladie.)

Conseil : Vérifiez votre dossier de courriels indésirables ou de pourriels pour vous assurer de ne pas manquer de courriels importants.

7

DEMANDE APPROUVÉE!

- Vous pouvez commencer à planifier votre aventure à l'étranger.
- Lisez les blogues et les discussions de groupe pour trouver des renseignements provenant d'autres voyageurs.
- Cherchez un logement.
- Réservez votre vol.
- Inscrivez vos projets de voyage au service d'[Inscription des Canadiens à l'étranger du gouvernement du Canada](#).
- Informez-vous sur la façon d'ouvrir un compte bancaire à votre arrivée.
- Recherchez des forfaits téléphoniques internationaux.

*Le processus de demande peut varier d'un pays à l'autre.

PROFITEZ DE VOTRE AVENTURE!

Prenez des photos et mentionnez-nous!

